

MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIOUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 28 janvier 2016 N° 1161

Martine PINVILLE a réuni le Groupe Interministériel de la Consommation mardi 26 janvier 2016

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée de l'Artisanat, du Commerce, de le Consommation et de l'Economie sociale et solidaire a présidé mardi 26 janvier, le Groupe Interministériel de la Consommation (GIC), instance réunissant l'ensemble des ministères, directions et autorités administratives qui contribuent, par leur action commune, à la politique de l'Etat en faveur des consommateurs.

Rappelant l'engagement du Gouvernement pour la croissance et le pouvoir d'achat, Martine PINVILLE a souligné l'importance de la consommation dans notre économie.

Elle a ensuite réaffirmé l'attachement du Gouvernement à la mise en place effective de la médiation de la consommation dans l'ensemble des secteurs de l'économie et son engagement personnel pour la réussite de cet objectif collectif. Pour rappel, l'ordonnance du 20 août 2015 a instauré la généralisation des dispositifs de médiation de la consommation, qui permettront aux consommateurs de faire appel gratuitement à un médiateur pour régler tout litige individuel survenu à l'occasion de l'achat d'un bien ou d'une prestation de services.

Face à l'attente croissante et légitime des consommateurs en termes de transparence de l'action publique, Martine PINVILLE a également abordé avec les membres du GIC la question de la communication au public sur les suites des contrôles des entreprises par les services de l'Etat. Cette possibilité a notamment été étendue par la loi consommation du 17 mars 2014 pour les sanctions administratives prononcées par la DGCCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation, et de la répression des fraudes).

Martine PINVILLE: « Cette réunion du GIC a permis de mettre en valeur la nécessaire coopération et coordination entre les différentes autorités et administrations concernées sur les sujets touchant la protection du consommateur.

Le travail que nous réalisons aujourd'hui, s'il peut paraitre technique, touche en réalité au quotidien des Français et au cœur de notre économie, il est donc essentiel ».

Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE :

Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI- 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

